

Allocution d'ouverture de Monsieur Brahim BOUDINAR Directeur de la Formation Maritime et de la Promotion Socioprofessionnelle

Monsieur le Président du REFMA ;
Messieurs les membres du REFMA ;
Monsieur le Représentant de la COMHAFAT ;
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je participe avec vous à l'ouverture des travaux de cet important atelier thématique sur l'Approche Par Compétence (APC) : planification et mise en œuvre par les pays membres du REFMA, organisé conjointement par le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT et le REFMA.

Je voudrais saisir cette agréable occasion pour vous souhaiter, au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et en mon nom personnel, la bienvenue et un agréable et fructueux séjour à Agadir.

Votre présence parmi nous est à nos yeux, un témoignage fort éloquent de l'intérêt que nous accordons tous à la formation et à la qualification de nos ressources humaines et confirme notre volonté commune d'œuvrer collectivement pour trouver les réponses les plus adéquates aux limites et aux problèmes identifiés dans l'application des approches de formation classique dans le secteur des pêches maritimes.

En effet, l'APC est une approche novatrice qui s'inscrit dans le cadre de la réingénierie du système de formation professionnelle puisqu'elle permet de répondre au mieux aux besoins en compétences des entreprises et induit donc des changements majeurs dans la planification, la gestion, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation et repose sur une forte implication des professionnels tout le long du processus de formation.

La question est donc de savoir comment planifier les actions et les initiatives entre les membres du REFMA afin de mettre en place et d'améliorer la mise en œuvre de l'Approche Par Compétence dans chacun de ses établissements.

Pour cela, il conviendrait d'établir un état des lieux de l'expérience des pays membres du REFMA en matière de formation selon l'approche par compétence avant d'appréhender les fondements de l'APC et de déterminer les limites de son adaptation par rapport à la spécificité du secteur de la pêche et aux contraintes et aux difficultés liées à sa mise en œuvre.

Les avantages d'une telle démarche sont de nature à sensibiliser les directeurs des établissements de formation en pêche à l'importance de l'Approche par compétence dans la conception, sa mise en œuvre, le suivi de la formation en pêche maritime et aux efforts devant être consentis sur le plan humain, matériel et financier pour la réussite d'une telle approche.

Cette vision nécessite l'implication de tous les acteurs pour améliorer l'efficacité de la formation par rapport aux exigences et aux besoins des marchés de l'emploi en assurant un large partage des connaissances, des méthodologies et des bonnes pratiques éprouvées dans l'application de l'approche par compétence.

Je suis certain que les échanges fructueux qui vont suivre permettront de débattre de façon ouverte et collective afin que soient identifiées les pratiques exemplaires qui pourront faciliter la mise en œuvre de l'APC dans la formation en pêche et de rechercher en commun des solutions aux erreurs et aux problèmes identifiés dans son application en vue de dégager des consensus ainsi qu'une vision collective cohérente.

Cet atelier offre également l'occasion de planifier des actions de coopération et d'échanges entre les participants relativement à l'application de l'APC dans la formation en pêches en vue de faire avancer la réflexion et les recherches sur ce sujet et de créer ainsi les synergies entre établissements désireux de mieux ancrer l'APC dans leurs activités d'enseignement.

Dans ce contexte de coopération et de solidarité agissante, je voudrais saluer encore une fois la présence parmi nous des pays membres du REFMA et les remercier pour leur engagement en faveur du rayonnement de cette institution.

A cet égard, je souhaiterais rendre un vibrant hommage au Secrétariat Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) pour sa contribution précieuse à la réalisation des activités du REFMA et pour l'intérêt qu'elle porte à la consolidation des acquis du Regroupement en le consacrant en tant qu'institution incontournable de la COMHAFAT en faveur de la formation et de la promotion sociale et professionnelle des ressources humaines opérant dans le secteur des pêches en Afrique.

Je voudrais exprimer également mes chaleureux remerciements aux participants marocains pour les efforts qu'ils ont consentis afin qu'ils soient parmi nous en vue d'enrichir le débat et de proposer les pistes pouvant valoriser au mieux cette nouvelle approche pédagogique.

Mes remerciements vont également aux organisateurs de cette importante manifestation et à leur tête le Directeur de l'ISPM d'Agadir et Président du REFMA qui ont tout mis en œuvre pour qu'elle puisse se dérouler dans de bonnes conditions à la satisfaction des participants.

En vous réitérant tout notre appui et notre entière disponibilité pour assurer pleine réussite à cet atelier, je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

